



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-24627>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-24627**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Metropole Rouen Normandie

**Correspondant :** MAYER-ROSSIGNOL Nicolas, Président

**Adresse :** Le 108, 108 allée François Mitterrand, B.P. 1180 76176 ROUEN

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0232764422

**Télécopieur :** 0232764429

**Courriel :** demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

**Adresse internet :** <http://www.metropole-rouen-normandie.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://www.mpe76.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Coalition numérique responsable - Réalisation de diagnostics numérique responsable

**Lieu d'exécution :** Le 108, 76176 Rouen cedex

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** La coalition COP21 « numérique responsable », co-pilotée par la Métropole Rouen Normandie, l'ADEME, NWX et Pôle Emploi, s'est donné pour objectifs de réduire les impacts négatifs du numérique en : - Sensibilisant aux enjeux - Formant les acteurs du territoire et en les accompagnant dans la mise en oeuvre d'actions - Contribuant à favoriser l'émergence d'un écosystème local ou régional du numérique responsable. En particulier, depuis 2021, un parcours d'accompagnement vers la mise en place de 10 actions ou la labellisation numérique responsable a été mis en place pour les entreprises et administrations du territoire. Il vise, grâce à une formation initiale et des ateliers, à accompagner les organismes pour préparer leur plan d'action et le mettre en oeuvre. La coalition souhaite apporter un nouvel outil au parcours : la réalisation d'un diagnostic court au sein de chacun des organismes membres du parcours (15 environ). Ce diagnostic doit servir de base à l'établissement de la feuille de route de chaque organisme

**Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :** Le diagnostic NR initial, doit permettre à chaque organisme : - D'avoir une première évaluation de sa démarche NR au regard du référentiel du label NR ; - D'identifier les points forts (pour donner confiance), et les points faibles

(pour prioriser les actions à mener) ; - De mobiliser la direction des organismes en proposant des éléments objectifs d'évaluation des efforts (moyens à mettre en oeuvre), aider à planifier les actions, et vérifier la cohérence avec les ambitions (labellisation, etc) ; - De faciliter l'identification des leviers d'amélioration de la démarche NR et de faciliter l'élaboration du plan d'action

## Section 5 - Conditions relative au marché

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français**

## Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Valeur technique de l'offre : 60%
- Prix : 40%

## Section 8 - Mode de passation du marché

**Type de procédure : procédure adaptée**

## Section 10 - Conditions de délai

**Date limite de réception des offres : 20/03/2024 à 16:00**

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : BLP/EM /DUH**

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Valeur estimée hors TVA : 35 000,00 euro(s)  
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 0235583500 Mel : greffe.ta-rouen@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Un recours pour excès de pouvoir dans les deux mois de la publication ou de la notification de l'acte attaqué, tendant à obtenir l'annulation de cet acte détachable, conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé-suspension tendant à obtenir la suspension de l'acte attaqué conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative. - un référé précontractuel de l'article L 551-1 du code de justice administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, tendant à la suspension voire à l'annulation de la procédure de passation. - un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans les deux mois suivant la publication ou la notification de la décision attaquée et tendant à son retrait. - un recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours ci-dessus défini, le requérant n'est, en revanche, plus recevable à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (CE, Ass., 16 juillet

2007 " Société Tropic Travaux Signalisation " req. No 291545 et CE, Ass., 04 avril 2014 " Département Tarn et Garonne " req. no358994). Les renseignements peuvent être obtenus auprès du Tribunal Administratif (coordonnées supra) Ou auprès de la Direction de l'achat Public (coordonnées I.1)

## **Section 12 - Adresses complémentaires**

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** Métropole Rouen Normandie : Service des Marchés

**Adresse :** Le 108, 108 Allée François Mitterrand, B.P. 1180 76176 Rouen cedex

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0232764422

**Télécopieur :** 0232764429

**Courriel :** demat.marches@metropole-rouen-normandie.fr

**Adresse internet :** <https://www.mpe76.fr>

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 28/02/2024